



Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Éducation et
D'Activités Cynophiles

Président Jean Claude Métans
E-Mail : jeanclaude.metans@orange.fr

COMMISSION
NATIONALE
ÉDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

Stage CNEAC (INTITULE DU STAGE).....

.....

N° d'identification SCC du club organisateur et adresse précise.....

.....

Suite à la mise en place par Alexandre BALZER responsable national des formations CNEAC.

- Frais intervenant CNEAC **ET/OU** - Frais Vétérinaire : (**Cocher la ou les mentions utiles**)

Du stage CNEAC N° : Qui s'est déroulé les :

A : Canine Territoriale:

Nom, prénom, et adresse complète de l'intervenant CNEAC.....

.....

Nom de l'intervenant vétérinaire.....

Nombre de stagiaires : (Tous titulaires d'une licence CNEAC ou CUN)

Concerne les indemnités versées par la CNEAC/SCC : Nom complet du bénéficiaire (Club ou SCR) et Adresse précise ou doit être envoyé le remboursement :

.....

Frais de déplacement remboursés à l'intervenant CNEAC :Euros

(Frais de déplacement 0,40 € du kilomètre en voiture ou frais réels pour autre déplacement ***Maximum 600 Kms Aller-Retour** – Au-delà de cette distance le complément reste à la charge de l'organisateur.)

Indemnités pour le Vétérinaire Euros. (Ces frais concernent uniquement les A.M.O. facturés par le vétérinaire, **joindre note d'honoraires**, les frais de déplacement du vétérinaire restent à la charge de l'organisateur).

Nom et signature intervenant vétérinaire

Fait le (date de fin de stage) :.....

Nom et signature intervenant CNEAC

.

Nom et signature du Président du Club

Validation du Président de la C.N.E.A.C

**Cadre Réserve Comptabilité SCC
imputation 2 CAC EDU FCL**

Demande de remboursement à adresser par courrier postal A : Monsieur Jean Claude Métans, Chemin des Cauvets, 750 Avenue Léon Amic 83390 Cuers

Document validé le 11/6/2014 et mis à jour le 19/01/2016